



MOUDON

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 5 mai 2022

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 3 mai 2022
Présidence : Michel Bula

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 13/22

Demande d'un crédit de CHF 3'996'000.- (trois millions neuf cent nonante six mille) pour la création d'une société anonyme « Moudon Energies SA »

- vu le préavis de la Municipalité No 13/22,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ainsi que celui de la COGEFIN,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à participer à la création d'une nouvelle société anonyme, « Moudon Energies SA », dont le but est la construction, l'exploitation et la maintenance d'un chauffage à distance urbain, la production de chaleur et la gestion d'énergies renouvelables,**
- 2. autorise la Municipalité à souscrire au capital-actions de 8 millions de cette nouvelle société pour une part de 49.95 %, soit CHF 3'996'000.-,**
- 3. libère, au fur et à mesure des besoins financiers, les actions souscrites par des apports en liquide ou en espèce,**
- 4. prend note que le solde au capital-actions (50.05 %) sera souscrit et libéré par la Romande Energie SA,**
- 5. prend note qu'une convention d'actionnaires régira les relations entre les deux actionnaires,**
- 6. prend note que la valeur nominale des titres sera portée à l'actif du bilan de la commune.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 3 mai 2022.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : 
Michel Bula

La Secrétaire : 
Nicole Wyler

